



## **Etude - Action et Perspectives** Comment France Bénévolat et les associations participant à l'EEDD peuvent s'inscrire dans un projet commun ?

Colloque France Bénévolat, 1<sup>er</sup> décembre 2016

### Rapport de synthèse de l'étude-action

sous la direction de Dominique THIERRY, Président d'Honneur de France Bénévolat,  
avec la contribution de Héloïse DROUIN, chargée de mission  
et Eliane GOUDET, Chargée de mission Solidâges21<sup>®</sup> et AIRE21<sup>®</sup>

Remerciements au Fonds de dotation OÏKOS NOMOS, présidé par Jean Beaujouan, pour son soutien financier.

Avec l'appui du Réseau Ecole et Nature, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, de France Nature Environnement et du CELAVAR



# Sommaire

<b>FINALITÉS DE CETTE ÉTUDE- ACTION ET DU PROGRAMME</b>	<b>4</b>
<b>MÉTHODE DE DÉMARRAGE</b>	<b>6</b>
1. Une première étape 2016	6
2. Des partenaires constituant le Comité de Pilotage du projet	7
3. Le colloque du 1er décembre 2016	8
<b>QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES ET THÉORIQUES</b>	<b>8</b>
1. Le développement Durable	8
2. Education et Education à l'EDD	10
3. Un résumé historique des démarches depuis 50 ans	12
4. L' « Education » selon France Bénévolat	13
<b>LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DES EXPÉRIENCES IDENTIFIÉES ET ANALYSÉES</b>	<b>14</b>
1. Profil des associations	14
2. Leurs rôles	14
3. Ce qu'elles visent	15
4. Leur approche de l'EEDD	15
5. Place des bénévoles	16
6. Quelques conclusions globales	16
<b>PREMIÈRES CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR UN PROGRAMME SPÉCIFIQUE</b>	<b>17</b>
1. Les 4 <sup>e</sup> Assises de l'EEDD	17
2. Les journées « J'agis pour mon patrimoine naturel » avec la Fondation Nicolas Hulot	18
3. La coopération avec le CELAVAR sur la solidarité intergénérationnelle	19
4. Renforcer AIRE21 <sup>®</sup> par davantage de projets relevant de l'EEDD	19
5. Renforcer la connaissance du réseau territorial de France Bénévolat sur le tissu associatif environnemental	20

---

## ANNEXES

1. Liste des expériences repérées et analysées	21
2. Exemple d'une monographie	22
3. Présentation de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	24
4. Présentation du CELAVAR	26
5. Présentation du Réseau Ecole et Nature	27
6. Présentation de France Nature Environnement	28
7. Principaux labels spécifiques	30
8. Présentation du programme AIRE21 <sup>®</sup> de France Bénévolat	32
9. Bibliographie	36

## NOTES

---

# Finalités de cette étude – action et du programme

L'association France Bénévolat est connue, dans le monde associatif et dans le registre de l'engagement bénévole, sur le champ du social au sens large du terme. Dans le cadre de l'élargissement de ses champs d'activités, France Bénévolat a souhaité se positionner sur un enjeu sociétal actuel : l'Environnement et le Développement Durable, par le biais de l'Education (dit : EEDD). Pourquoi un tel choix ?

## Plusieurs réponses à cette interrogation

1. Pour les 21 000 personnes qui viennent, chaque année dans nos permanences, trouver la mission bénévole de leur choix (dont un pourcentage important de jeunes), nous manquons d'exemples et d'opportunités sur le champ de l'Environnement et du Développement Durable. C'est également vrai pour [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org) : sur les 12 000 missions en ligne (avec 500 000 visites par an, dont plus de 50% des personnes ont moins de 35 ans), il existe peu d'offres dans ce champ.

France Bénévolat a souhaité commencer par rassembler des exemples, diversifiés, de ce tissu associatif spécifique.

2. La vocation de France Bénévolat est **le développement de l'engagement bénévole associatif au service d'une citoyenneté active**. Il serait impensable que nous n'apportions pas notre contribution, même modeste, à cette priorité sociétale majeure, où se joue l'avenir de l'humanité.

Il s'agit donc de mettre en œuvre un nouveau programme sociétal et solidaire sur ce nouveau champ : PLANETE, MON AMIE<sup>1</sup>

3. Plusieurs de nos partenaires, ont réagi non seulement positivement et rapidement au principe d'un travail commun, mais ont estimé que notre savoir-faire sur **la solidarité intergénérationnelle** devait être intégré dans cette nouvelle démarche.

Notre futur programme PLANETE, MON AMIE permettra de créer des synergies entre nos partenaires et nos programmes portant sur la solidarité intergénérationnelle, et plus précisément avec notre programme AIRE21<sup>®</sup> (voir présentation en annexe 8). Actuellement, la majorité des 250 projets de terrain concrets se positionne sur les champs culturels.

4. Cette question de l'EDD doit devenir l'affaire de tous, pour la Société Civile, **pas seulement celle des associations spécialisées**. Nous souhaiterions que le « réflexe EDD » intègre tous

<sup>1</sup>Le colloque est une première étape du programme PLANÈTE, MON AMIE. Il porte sur trois axes : mettre en œuvre des projets communs avec des partenaires œuvrant pour l'EEDD, contribuer aux projets et programmes de ces partenaires et développer nos programmes sociétaux et solidaires, comme solidages21<sup>®</sup> et AIRE21<sup>®</sup>



les Projets Associatifs, d'où le souhait de développer une dimension éducative au sein même des associations non spécialisées sur ce champ spécifique. C'est également l'objectif de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, avec en particulier leur opération « J'agis pour mon patrimoine naturel » des 17 et 18 Septembre 2016, à laquelle France Bénévolat s'est associée.

**Le sujet de l'environnement et du développement durable est un enjeu sociétal pour lequel de nombreux bénévoles actifs ou en devenir souhaitent s'impliquer.**

5. Enfin, sur ce champ, comme sur d'autres, nous pensons que l'accélération des démarches et actions concrètes passe par de **la coopération inter associative territoriale.**

**Nous visons donc à ce que notre savoir-faire « d'ensemblier territorial » puisse se déployer sur ce champ, en commençant par renforcer les projets AIRE21®. Ainsi, l'Education à Environnement et au Développement Durable pourrait être un thème concret de projets d'utilité sociale, par et pour des jeunes, (projets de pédagogie active dans des établissements scolaires, Missions Locales, projets territoriaux,...).**

# Méthode de démarrage

Il s'agissait, pour France Bénévolat, de lancer une première étape de travail sur ce nouveau thème, avant de définir un plan d'actions dans la durée et de créer un nouveau programme sociétal et solidaire. Plutôt que d'appréhender le champ très vaste de la contribution des associations au développement durable dans sa globalité, **nous avons préféré une entrée plus ciblée, celle de l'éducation et de la pédagogie, dans lesquelles, le plus souvent, les bénévoles jouent un rôle important. Nous nous sommes donc orientés sur l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (dit EEDD). Il nous paraît également indispensable de mieux identifier le rôle et la place des bénévoles dans le secteur des associations environnementales.**

## 1. UNE PREMIÈRE ÉTAPE , L'ÉTUDE-ACTION

Cette première étape a consisté prioritairement à repérer, décrire et analyser au moins une cinquantaine d'**expériences en priorité associatives, sur le champ de l'EEDD, mais sans exclusion des actions venant d'autres structures** : collectivités territoriales, établissements d'enseignement, entreprises... Nous avons débuté l'Etude-Action en ne sachant pas que l'EEDD deviendrait l'axe principal de notre recherche. C'est en répertoriant les structures dans le domaine environnemental, que nous avons poursuivi la voie de l'éducation.

L'éducation et la formation permettent aux citoyens d'obtenir les clés et les outils pour faire des choix éclairés. Le travail de fiches monographiques rassemblant les 50 expériences a débuté autour de cet axe qu'est l'Education, thème primordial dans les missions de France Bénévolat.

Toutes ces expériences visent à mobiliser des citoyens sur le champ de l'EEDD (associations spécialisées ou projets « ad hoc » dans des associations dont le champ d'action est plus large de type : Centres Sociaux, Maisons de Quartier ou encore initiatives citoyennes sous l'impulsion de collectivités territoriales etc.).

Chaque expérience repérée a fait l'objet d'une monographie détaillée<sup>2</sup>, renseignant autant que possible sur les points suivants :

- Projet global (finalités)
- Taille de la structure (budget, nombre de salariés, nombre de bénévoles)
- Description des actions et projets sur l'éducation au développement durable
- Cibles visées (jeunes, tous publics, habitants d'un territoire,...)
- Champ principaux d'intervention (Voir typologie)
- Impact géographique
- Moyens utilisés : sensibilisation, formation, pédagogie par des projets opérationnels (dont supports pédagogiques)
- Partenaires (financiers et opérationnels)
- Nouveaux projets pour le futur
- Place et rôles des bénévoles (dont besoins pour le futur)
- Impacts, évaluation, difficultés rencontrées
- L'appartenance à un Réseau
- Les agréments/labels
- Coordonnées de l'interlocuteur référent

<sup>2</sup>Voir la liste des 50 expériences analysées en annexe



Nous avons veillé à avoir un nombre significatif d'expériences, **sans prétendre à la moindre exhaustivité** (il en existe plusieurs milliers !), mais en couvrant si possible, les principaux leviers et publics de l'éducation et les principaux acteurs, selon la grille ci-dessous :

Cibles / Types d'action	Sensibilisation	Enseignement	Education par des actions opérationnelles	Education par de l'échange d'expériences
Jeunes, par le système éducatif et les établissements d'enseignement				
Jeunes, par le tissu associatif local				
Actifs, par les entreprises				
Seniors				
Initiatives propres des collectivités territoriales				
Mouvements citoyens				



Au-delà de toutes les formes de sensibilisation et d'enseignement, nous incluons donc « la pédagogie par l'action » et toutes les formes d'échanges d'expériences.

Au travers de cette démarche empirique, mais structurée selon cette typologie, nous pouvons commencer à tirer quelques enseignements majeurs, à mettre en débat.

## 2. DES PARTENAIRES CONSTITUANT LE COMITÉ DE PILOTAGE

La présentation de notre cahier des charges nous a permis de convaincre et de mobiliser des structures de références sur le champ de l'EEDD :

- Le CELAVAR (Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale)
- La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme
- France Nature Environnement
- Le Réseau École et Nature

**Ces 4 structures constituent le Comité de Pilotage du projet. Des actions communes sont, dès à présent projetées ou engagées** (une courte description de chacune de ces structures est présentée dans les annexes 3 à 6).

### 3. LE COLLOQUE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2016

L'événement organisé par France Bénévolat va permettre d'affiner les grandes lignes des objectifs, qui sont les suivantes :

- Identifier quelle analyse partagée peut se dégager entre des acteurs aussi diversifiés que possible, en particulier entre les associations spécialisées du secteur de l'environnement et les associations inscrites dans d'autres domaines ( social, culturel, sportif... ) ;
- Commencer à définir les bases d'un projet commun dans la durée et la place que peut y prendre France Bénévolat ;
- Identifier les partenariats existants ou potentiels avec d'autres acteurs : Etat, Collectivités Territoriales, entreprises (dans le cadre de leur politique de RSE).



## Quelques rappels historiques et théoriques

### 1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable (en anglais : « sustainable development », qui traduit, au sens littéral, est plus « signifiant ») est une conception du bien commun développée depuis la fin du XXe siècle. Considérée à l'échelle de la Terre, cette notion vise à prendre en compte, outre l'économie, les aspects environnementaux et sociaux qui sont liés à des enjeux de long terme.

#### Définitions selon Wikipédia

Pour l'AFNOR en 2012, un état est dit « durable » si « les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures ». Dans cette définition, « les composantes de l'écosystème incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux. Pour les êtres humains, le concept sous-entend un équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels : conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles d'existence au sein d'une société ».

Le concept de durabilité a été défini quelques années auparavant. En 1991 et 1993, Ignacy Sachs définit l'écodéveloppement comme un « développement endogène et dépendant de ses propres forces, soumis à la logique des besoins de la population entière, conscient de sa dimension écologique et recherchant une harmonie entre l'homme et la nature ».

1987 par le rapport de la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le développement, que présidait le Premier ministre de Norvège, Mme Gro Harlem Brundtland : ce rapport, intitulé « Notre avenir à tous », propose de définir le concept de sustainable development comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins ».

En 1987, la Commission des Nation Unies sur l'environnement et le développement, définissait le développement durable de la façon suivante :



« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :

- le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et
- l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Face à la crise écologique et sociale, qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, pénurie d'eau douce, écarts entre pays développés et pays en développement, sécurité alimentaire, déforestation, perte drastique de la biodiversité, croissance de la population mondiale, catastrophes naturelles et industrielles), tous les acteurs à l'échelle de la société civile cherchent et développent des réponses via le Développement Durable.

Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles (responsabilité, participation écologique et partage, principe de précaution, débat...), d'affirmer une approche double :

- dans le temps : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures ;
- dans l'espace : chaque être humain a le même droit aux ressources naturelles de la Terre (principe de destination naturelle des biens).

Tous les secteurs d'activité sont concernés par le développement durable : l'agriculture, l'industrie, l'habitation, l'organisation familiale, mais aussi les services (finance, tourisme, ...) qui, contrairement à une opinion répandue, ne sont pas qu'immatériels. Plus simplement, le développement durable est un mode de développement qui a pour but de produire des richesses tout en veillant à réduire les inégalités, mais sans pour autant dégrader l'environnement.



### Les 17 objectifs de Développement Durable

Cet ensemble d'objectifs, au nombre de 17, est porté par l'Organisation des Nations unies ayant pour finalité le développement international. Ces ODD portent sur la période 2015-2030 et comprennent tous des cibles (169 au total) à atteindre durant ces 15 prochaines années.



## 2. EDUCATION ET EDUCATION À L'EDD

Le terme « éducation » est ce qu'on appelle couramment « un mot valise ». En effet, au-delà des définitions, les représentations sont propres à chacun (histoire personnelle, parcours de vie, valeurs...).

**La définition de l'UNESCO (Charte de Belgrade, 1975)** dans laquelle de nombreux acteurs de l'EEDD se retrouvent pleinement :

*« Le but de l'éducation relative à l'environnement est de former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux. »*

**Charte de Belgrade :** [http://portal.unesco.org/education/fr/files/33214/10941164223Belgrade\\_FR\\_Integral.pdf/Belgrade%2BFR%2BIntegral.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/files/33214/10941164223Belgrade_FR_Integral.pdf/Belgrade%2BFR%2BIntegral.pdf)

### Dans l'enseignement

En mars 2005, lors d'une réunion de haut niveau des ministères de l'environnement et de l'éducation à Vilnius (Lituanie), une stratégie européenne pour l'éducation en vue du développement durable a été adoptée. L'éducation a été présentée non seulement comme un droit de l'Homme, mais également comme une condition sine qua non du développement durable et comme un outil indispensable à une bonne gouvernance, à des décisions éclairées et à la promotion de la démocratie.

L'éducation au développement durable (EDD) conduit à une prise de conscience plus grande et une autonomie accrue permettant l'exploration de nouveaux horizons et concepts et l'élaboration de méthodes nouvelles. En août 2004 avait déjà été défini un cadre de mise en œuvre de cette stratégie pour l'Europe. Des cadres de mise en œuvre ont également été définis pour l'Afrique, les États arabes, l'Asie/ Pacifique, l'Amérique Latine et les Caraïbes.

En septembre 2005, a été approuvé le plan international de mise en œuvre de la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable, lors d'une session de l'UNESCO. Ce plan a défini un cadre pour la décennie 2005-2014.

Dans les différents États-membres de l'Union Européenne, des actions sur l'éducation ont été intégrées dans les stratégies nationales de développement durable. En France, l'éducation au développement durable a été intégrée dans les enseignements, particulièrement en histoire-géographie, en éducation civique et dans les sciences de la vie et de la Terre. À la différence des disciplines scientifiques qui privilégient une éducation à l'environnement, l'éducation civique aborde dans le programme de la classe de sixième, l'environnement et sa protection par les citoyens dans un thème consacré aux habitants dans leur commune, l'accent est mis en géographie sur les trois aspects du développement durable (social, économie et environnement). Le programme des classes de cinquième et de seconde y est pleinement consacré. Le Ministère de l'Éducation Nationale français a également développé des méthodes d'éducation utilisant les techniques de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE). En France aussi, il a été créé en 2011 pour la session 2013 une filière préparant au Baccalauréat Sciences et Technologie de l'industrie et du développement durable, où cette dernière notion est intégrée totalement aux programmes.

Est issue de l'« Agenda 21 » de RIO (1992), une démarche éducative inscrite dans les projets d'établissement.

Il convient également de citer la circulaire de février 2015 du Ministère de l'Éducation Nationale, relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018.



## Dans la Société Civile

Dans la Société Civile, ce sont les associations et les ONG qui contribuent le plus à la sensibilisation du grand public. Les grandes ONG (la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, le Réseau Ecole et Nature, WWF, les Amis de la Terre, France Nature Environnement, la LPO,...) mettent en œuvre des démarches de responsabilité sociétale et organisent régulièrement des campagnes de sensibilisation sur des aspects particuliers du développement durable. Les sites internet de ces associations sont, par ailleurs, des outils de mobilisation remarquables.

Pour aller au-delà des actions de communication, de nombreuses associations proposent également des activités de terrain accessibles aux citoyens afin qu'ils puissent agir concrètement. C'est ce que l'on appelle le bénévolat nature.

Le bénévolat nature désigne **toute action bénévole de terrain (dans la nature) dans un but de préservation de l'environnement**, de la protection ou de la valorisation des espèces et des habitats naturels, et de sensibilisation des bénévoles. Ils peuvent par exemple participer à : des chantiers de réhabilitation de sites écologiques, des suivis de la faune et de la flore par l'intermédiaire des sciences participatives, des ramassages de déchets, etc.

Ces activités concrètes et ludiques sont un autre format d'éducation à l'environnement car elles permettent au citoyen de :

- Prendre conscience de ce qui l'entoure ;
- Développer des compétences ;
- Acquérir une meilleure compréhension des enjeux liés à la préservation de l'environnement.

Au niveau international, enfin, les Nations Unies organisent chaque année des Journées mondiales de sensibilisation et consacrent chaque année un thème lié à la protection de l'environnement. En 2010, elles mettaient l'accent sur la biodiversité ; en 2011, sur les forêts.

## Dans les entreprises et les administrations

Les entreprises ont en général adopté dans leur stratégie des chartes de développement durable. La communication en interne sur ce sujet a cependant souvent laissé sceptiques les salariés, en raison de distorsions avec les pratiques sociales observées sur le terrain. En France, un certain nombre de dirigeants sont ou bien formés régulièrement dans différents organismes, comme le Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable, l'institut Cap Gemini sur les aspects informatiques, ou bien ils échangent des informations dans le cadre de groupes d'anciens élèves d'écoles (X-environnement pour l'Ecole Polytechnique, ISIGE Alumni pour l'ISIGE-Mines Paris Tech).

Depuis peu, on peut aussi voir apparaître fréquemment au sein des entreprises, des stratégies d'engagement des collaborateurs, notamment via le mécénat de compétences. Cela consiste à leur proposer de s'engager dans des activités d'intérêt général sur leur temps de travail en mettant à disposition leurs compétences professionnelles et/ou des savoirs faire personnels. Ce nouveau type de partenariat avec le tissu associatif offre la possibilité aux salariés de s'intéresser aux thématiques du développement durable et même de pouvoir être formés à ces questions.

De plus, en ce qui concerne le domaine de l'environnement, on remarque un réel intérêt des entreprises à vouloir engager leurs collaborateurs dans des actions de bénévolat nature. De cette manière, celles-ci souhaitent sensibiliser leurs salariés à la préservation de l'environnement, et leur donner accès aux bonnes pratiques à reproduire dans la sphère privée.



### 3. UN RÉSUMÉ HISTORIQUE DES DÉMARCHES DEPUIS 50 ANS

La prise de conscience des divers problèmes écologiques a commencé dans les années 1960. A partir de ce moment, chaque décennie a enrichi la précédente par de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques. Le monde associatif écologique s'est développé autour d'un militantisme de terrain, désireux de changer le monde en revenant à des besoins plus primaires. Il s'est peu à peu étendu, passant de l'action physique à la défense juridique, en faisant par exemple adopter des lois en faveur de l'environnement. La première loi française relative à la Protection de la nature de manière générale, survient le 10 juillet 1976.

Cet engouement pour un "monde plus vert" se situe de plus en plus, via la connaissance, dans la continuité de l'éducation populaire. Des termes de sensibilisation et d'animation, nous sommes passés à ceux plus porteurs de valeurs d'éducation.

Il nous a été indispensable de repenser ce qu'on savait ou pensait acquis sur le sujet.

Du substantif nature, nous sommes passés à celui d'environnement. La nature désigne ce qui entoure l'homme, et qui n'a pas été créé par lui. L'environnement lui, englobe l'homme dans sa définition. Cette évolution a permis de recentrer l'homme et ses actions au sein des discussions écologiques.

A travers le monde, de nombreux réseaux sont nés suite à une prise de conscience progressive et collective, pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux, incluant par la suite un processus de Développement Durable (voir petit encadré suivant).



#### **MIEUX FAIRE LA DISTINCTION ENTRE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET...**

Concept récent, diffusé depuis une 15<sup>aine</sup> d'années seulement, à partir de la Conférence internationale de Rio sur l'environnement et le développement en 1992.

Il s'appuie sur 3 pôles d'action :

- la préservation et la régénération de l'environnement,
- la satisfaction des besoins humains,
- l'efficacité économique.

#### **... L'ENVIRONNEMENT**

Il est important de comprendre que parler d'environnement n'implique pas forcément parler de Développement durable. Alors que l'inverse, si !

#### **... L'ECOSYSTEME**

Unité fondamentale d'étude de l'écologie, formée par l'association d'une communauté d'espèces vivantes et d'un environnement physique en constante interaction (Dictionnaire Larousse 2008, p.349)

Un constat a été fait, d'une part les crises sociales (ex : chômage), de l'autre les crises économiques (stagnation voire récession du modèle économique actuel) permettant d'émettre l'hypothèse que le monde du Développement Durable aurait une place à jouer. Peut-être les métiers pour une économie verte sont-ils la croissance de demain ? Cette piste de relance intéresse fortement, c'est pourquoi nous avons vu s'accroître le nombre d'associations traitant du sujet et se professionnalisant par la même. Le monde associatif sur ce vaste domaine, s'est enrichi, lui qui ne comportait que des bénévoles il y a encore quelques décennies, s'est professionnalisé, devenant un domaine de salariat à part entière.

#### 4. L'EDUCATION SELON FRANCE BÉNÉVOLAT

A France Bénévolat, nous donnons au terme « Education », une signification large, inhérente à la tradition de l'Education Populaire, qui ne se limite pas :

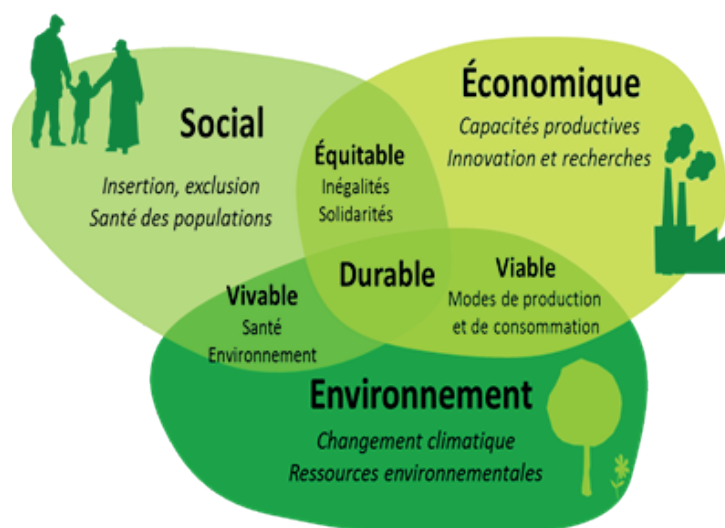
- A un premier niveau de sensibilisation, même si celui-ci est indispensable,
- Aux programmes de l'Education Nationale et des lycées agricoles, hors Education Nationale
- A la « pédagogie » (au sens étymologique du terme : la formation des jeunes), mais en y incluant « l'andragogie », c'est-à-dire la formation permanente des adultes.

Eduquer : former intellectuellement, moralement et physiquement. Accéder à sa propre pensée critique.

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable est tournée historiquement vers les publics scolaires mais tend à s'élargir vers tous les types d'acteurs et tous les âges (collectivités, Etat, syndicats et organisations professionnelles, associations, entreprises, citoyens). Cette éducation renforce le lien entre les individus et leur environnement. Il amène « à travers la transmission du savoir et le développement du sens critique, à la prise de conscience de nos responsabilités et à la modification de nos comportements, dans la tolérance et le respect de chacun ». (source : www.corif.net)

La finalité de la démarche d'EEDD est l'épanouissement de l'individu dans sa relation à lui-même, aux autres et au monde dans son ensemble. Cette éducation ne se focalise pas que sur la nature mais bien sur la relation que l'homme entretient avec elle et leurs interactions. L'apprentissage de chacun est nécessaire à la concrétisation du Développement Durable. L'homme ne peut comprendre la nécessité de protéger son environnement qu'à la condition de concevoir qu'il fait partie d'un tout, sans en être le centre.

Nous sommes donc dans un système :



# Les principaux enseignements des expériences identifiées et analysées

## 1. PROFIL DES ASSOCIATIONS

Les associations repérées œuvrent pour l'Education à l'Environnement et le Développement Durable. Elles sont régies par la loi 1901 et ont vu le jour grâce à l'initiative d'une ou de quelques personnes, comme c'est très souvent le cas dans le champ associatif.

Ces associations participant à l'EEDD sont l'occasion de vivre des expériences, et non de déverser des savoirs. En effet, elles :

- opèrent par une multitude d'approches et par le biais de la pédagogie active,
- agissent sur une grande diversité de thématiques,
- englobent tous les milieux et spécificités composant nos territoires,
- s'adressent au grand public, aux scolaires, aux élus, aux collectivités, aux associations, aux entreprises...

Les publics scolaires sont privilégiés pour bon nombre d'associations, les enfants et jeunes adultes transmettant facilement et efficacement à leurs aînés.

A travers notre Etude-Action, on a pu remarquer aussi une forte dynamique de réseau à des échelles variées. Les expériences analysées illustrent un grand nombre de réseaux associatifs, certaines structures ayant intégré plusieurs réseaux.

Cette dynamique permet principalement de renforcer les liens au sein même d'un territoire défini.

Nombre de ces associations bénéficient d'agrément et/ou de labels, parfois cumulant ces distinctions<sup>3</sup>. L'agrément reconnu au titre de l'environnement est l'agrément de « Protection de l'environnement ».

Les valeurs qu'elles portent sont à mettre en perspective avec celles de l'Education Populaire et certaines d'entre elles détiennent un agrément à ce titre.



**Il existe une constellation d'associations participant à l'EEDD en France. Dans les années 70, les acteurs de l'environnement acquièrent une importance dans la prise de conscience collective.**

**Depuis lors, ce type d'éducation «hors les murs» se développe et s'organise, incluant de nombreux acteurs au sein de réseaux départementaux, régionaux et nationaux pour échanger, mutualiser, construire et surtout faire ensemble.**

## 2. LEURS RÔLES

Les associations jouent tout à la fois des rôles majeurs et complémentaires, modulés selon les contextes de leurs Projets associatifs :

- dispensateurs de savoirs et de savoir-faire,
- sentinelles de la nature et de l'environnement et défenseurs, quitte à en passer par la justice,
- experts scientifiques toutes disciplines liées à la nature et à l'environnement,
- contributeurs aux recueils de données scientifiques,
- gestionnaires de milieux naturels (réserves régionales et nationales sous différents statuts),
- forces de propositions en siégeant dans des structures de toute nature qui traitent des

<sup>3</sup>Cf. annexe 7 Principaux labels

destinées de l'environnement,

- créateurs ou parties prenantes pour la réalisation d'outils juridiques, pédagogiques, scientifiques et autres (exemples : chartes, outil sentinelle-environnement, atlas des espèces, kits de formation...) ce qui implique un bouquet de compétences pluridisciplinaires, rigueur, imagination, ténacité.

### 3. CE QU'ELLES VISENT

- développer une éducation à l'environnement pour tous à tous les âges de la vie ; (Objectif inscrit dans le Plan national d'action du CFEEDD (2000) ;
- opérer un ancrage territorial, lequel sous-tend un rayonnement, du local au régional, dans la durée ;
- travailler en réseaux : très actifs, les réseaux représentent une force pour leurs membres ;
- entretenir une coopération inter associative (agendas d'activités, création de supports, stages...);
- cultiver les partenariats pour mener à bien leurs projets ou soutenir et accompagner les projets propres à toutes structures qui font appel à elles.

### 4. LEUR APPROCHE DE L'EEDD

Cette approche est plurielle. Elle se traduit par nombre d'activités liées à des thématiques, que les associations conduisent en fonction de leurs projets associatifs.

#### Fondamentaux

- toucher le plus grand nombre (de la sensibilisation à l'éducation formelle et/ou informelle),
- privilégier une approche positive et non punitive du développement durable,
- valoriser le plaisir de la découverte et de la connaissance,
- concourir à forger des esprits critiques de sorte que chacun fasse ses choix et devienne acteur de son environnement,
- mener les actions éducatives en agissant « avec » dans le cadre d'une écocitoyenneté,
- promouvoir une pédagogie se référant aux méthodes d'une éducation active,
- pour plusieurs de ces associations, leurs actions s'appuient sur le contact avec la nature et le vivant.

#### Publics concernés

- les scolaires au sens large du terme (primaire, collège, lycée) occupent une place de choix dans une grande majorité d'associations repérées, que ce soit dans le champ de l'Agenda 21<sup>4</sup> ou à l'initiative d'un enseignant, d'un Etablissement, ce qui met en lumière une large palette d'actions éducatives.
- le grand public, toutes classes d'âges confondues, est visé tout particulièrement dans des actions d'information et de sensibilisation.
- les « passeurs » : parents-enfants, plus largement la famille, se trouvent tout naturellement associés à des actions de découverte et d'apprentissage (nature, flore, faune...).
- des publics très ciblés sont visés en fonction d'une thématique soit pour éveiller leur attention soit pour répondre à un besoin, formation ou autre, qu'ils ont exprimé (professionnels, élus,...).

<sup>4</sup>Le Sommet de la Terre organisé à Rio en 1992, met en avant dans l'article 28, le rôle des territoires et collectivités locales en matière de Développement Durable. Il leur revient la responsabilité d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes d'actions, dits Agenda 21. L'Agenda 21 est un plan d'action adopté par 173 chefs d'Etat lors du Sommet, élaboré et mis en place à chaque échelle de collectivité. Localement, il offre la possibilité de mettre en œuvre les concepts du Développement Durable, généralement imaginé avec la population locale et les acteurs de la société civile (administrations, entreprises et associations).

## 5. PLACE DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles participent activement au fonctionnement et au rayonnement des associations dans lesquelles ils sont engagés.

Ils agissent en coopération et en complémentarité avec les salariés et travaillent parfois aux côtés de stagiaires et jeunes en Service Civique.

Ils rejoignent les associations, par exemple, en répondant à un appel lancé sur le web. Ou bien, lorsqu'ils deviennent membres adhérents, les bénévoles font connaître leur désir d'implication de manière régulière ou ponctuelle.

La diversité des profils, des compétences, des centres d'intérêt et des disponibilités, est prisée par les associations qui, dans le cadre de leur Projet associatif, peuvent leur offrir ainsi un vaste éventail de possibilités d'action sur le terrain et/ou au sein de la structure.

Des formations et de courts apprentissages leur sont dispensés par les salariés qui, la plupart du temps, les encadrent.

En termes d'effectifs, si en cours d'année, à certaines occasions, les associations doivent avoir recours à un bénévolat ponctuel, il apparaît que le bénévolat régulier ne leur pose pas de problème spécifique.

Par contre, lorsque les forces de l'association reposent uniquement sur des forces bénévoles qui trouvent leurs limites par rapport à un volume d'activités, les associations aspirent au recrutement de salariés, mais qu'elle sont souvent amenées à différer pour des raisons économiques.

## 6. QUELQUES CONCLUSIONS GLOBALES

Selon Dominique Cottreau, docteur en sciences de l'Education « *la prise de conscience progresse, cependant, de la conscience à l'action, le temps est long sous le poids des habitudes* ».

En effet, les freins au changement perdurent et ralentissent de manière très dommageable les dispositions à mettre en oeuvre.

Malgré une prise de conscience et des avancées remarquables depuis quelques années en faveur de l'environnement et de l'écologie, les efforts accomplis sont minimes face à l'ampleur des changements à opérer.

La prise de conscience collective s'est accrue, grâce notamment au travail des associations et des collectivités. Les milliers d'actions bénévoles proposées sont un exemple phare.

Ce n'est pas pour autant que la faune, la flore et leurs écosystèmes s'en voient libérés de toute menace. L'éducation face à cela est un formidable outil d'émancipation, permettant aux citoyens de prendre connaissance de ce qui a été fait et de ce qu'il reste à faire.





# Premières conclusions et propositions d'actions

Le colloque prévu par France Bénévolat le 1<sup>er</sup> décembre 2016 constitue une toute première étape du programme « PLANÈTE, MON AMIE ! ». Sur les suites, il convient de distinguer trois axes :

1. contribuer aux projets et programme de nos partenaires,
2. mettre en oeuvre des projets communs avec nos partenaires,
3. développer nos programmes sociétaux et solidaires, tels que Solidâges21<sup>®</sup> et AIRE21<sup>®</sup>.

Les partenariats mis en place sont importants, et plusieurs actions sont dès à présent engagées ou prévues : les journées « *J'agis pour mon patrimoine naturel* » avec la **Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme**, l'ouverture des Assises de l'EEDD avec le **Réseau Ecole et Nature** (ainsi que le Sommet Mondial des Acteurs du Climat « Climat Chances 2016 ») et une coopération renforcée avec le **CELAVAR** sur la solidarité intergénérationnelle...

Un schéma d'ensemble est proposé ci-dessous ainsi que plusieurs premières pistes d'action relevant de l'un ou l'autre registre.



## 1. LES 4<sup>e</sup> ASSISES DE L'EEDD

« Dans l'EEDD française, nous sommes des milliers à agir, à penser, à écrire. Avec le processus des Assises, nous sommes des milliers de toutes les régions et de toutes les sphères d'acteurs, à nous mettre autour d'une table à nous écouter, à élaborer ensemble des argumentaires, des propositions... »

Depuis plus de 20 ans en France, les acteurs de l'EEDD se rassemblent pour une reconnaissance politique des préoccupations citoyennes majeures.

Les 1<sup>ères</sup> Assises nationales à Lille ont été réalisées suite à un appel du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) en 1999.

Le nombre de participants n'a fait qu'augmenter depuis, atteignant 8000 participants à Lyon, en 2013. Elles se sont installées petit à petit dans toutes les régions de France, organisées par les acteurs locaux afin de répondre à des enjeux qui varient selon les territoires.

Les 7 grands objectifs des Assises:

1. Inscrire l'éducation à l'environnement dans le débat social et politique,
2. Mettre en œuvre une politique d'éducation à l'environnement à chaque échelon territorial,
3. Développer une éducation à l'environnement pour tous, à tous les âges de la vie,
4. Faciliter la mise en œuvre concrète des projets et actions d'éducation à l'environnement sur le terrain,
5. Enrichir et diffuser les connaissances nécessaires au développement de l'éducation à l'environnement,
6. Mobiliser, former et soutenir les éducateurs : enseignants, formateurs, animateurs professionnels et bénévoles,
7. Faire évoluer les pratiques éducatives.

France Bénévolat était présente en octobre 2016 à Paris pour l'ouverture des 4e Assises. Elle peut se porter volontaire pour relayer l'information auprès de tous ses adhérents et partenaires. Ceci est une réelle opportunité tant pour France Bénévolat que pour les Assises elles-mêmes qui bénéficieront du réseau de l'association pour une meilleure visibilité.

Tout citoyen peut réaliser des Assises, à l'échelle de son territoire. Les 80 centres départementaux de France Bénévolat peuvent relayer les informations et actions relatives à l'événement. Cela permettrait une plus grande reconnaissance auprès du public et pour l'association une opportunité d'élargir son cercle auprès d'un public qu'elle ne vise pas présentement.



## 2. LES JOURNÉES « J'AGIS POUR MON PATRIMOINE NATUREL » AVEC LA FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME

Rendez-vous très prisé du grand public, les Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre sont connues pour ouvrir les portes, d'ordinaire closes, de hauts lieux de notre Histoire et de la culture. **Depuis 2014, les journées du patrimoine se sont enrichies, devenant les Journées Européennes du Patrimoine culturel et naturel !**

Une opportunité que la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a proposé de saisir pour valoriser les actions en faveur de la biodiversité, auprès d'un large public.

Par une opération d'envergure, baptisée « J'agis pour mon patrimoine naturel », la Fondation a proposé ainsi au grand public d'explorer une autre facette de ces journées en invitant chacun à découvrir le patrimoine naturel de sa région. En partenariat avec le réseau d'acteurs diversifiés de « J'agis pour la nature », cette opération événementielle a concentré un maximum d'actions, le temps d'un week-end, pour offrir la plus large palette possible d'activités de terrain.

*Que ce soient des sorties nature à caractère pédagogique ou des activités bénévoles de protection de la nature de bénévolat plus traditionnelles, « J'agis pour mon patrimoine naturel » entend valoriser les actions que vous mettez en place et surtout, vous aider à impliquer les citoyens de votre territoire.*

L'opération « J'agis pour mon patrimoine naturel » a été une formidable opportunité pour :

- sensibiliser un plus large public à l'existence du « **bénévolat nature** »,
- obtenir la reconnaissance du rôle primordial de cette forme d'action citoyenne en faveur de la préservation de la biodiversité.

Au vu du très bon accueil du grand public et des structures associatives pour cette première édition, une possible reconduction de l'opération est très probable pour les années suivantes.

Le bénévolat ponctuel et le bénévolat de projet sont donc parfaitement complémentaires.

France Bénévolat a accompagné la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme pour son opération des 17 et 18 septembre 2016 (relais de l'information à « la Une » de [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org), auprès de notre réseau territorial, sur les sites locaux et/ou pages Facebook de centres départementaux...). Après évaluation de l'impact de cette 1<sup>ère</sup> année de coopération, des actions complémentaires pourront être lancées pour renforcer cette initiative dans la durée.



### 3. LA COOPÉRATION AVEC LE CELAVAR SUR LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le CELAVAR a lancé depuis plusieurs années un programme de sensibilisation à la solidarité intergénérationnelle, sur le registre d'une étude et de la valorisation des bonnes pratiques repérées dans son réseau. Le programme Solidâges21<sup>®</sup> s'est développé concomitamment et parallèlement au sein de France Bénévolat, par un accompagnement, de projets concrets prioritairement inter associatifs.

Les deux partenaires ont fait les constats suivants :

- le CELAVAR n'a pas les moyens de poursuivre seul son effort sur ce thème,
- les projets Solidâges21<sup>®</sup> sont, à quelques exceptions près, peu implantés en zone rurale.

L'objectif des deux partenaires est donc de conjuguer leurs moyens, en commençant par un transfert des outils France Bénévolat au CELAVAR et en travaillant sur des projets communs dans une région test (Pays de la Loire).

### 4. RENFORCER AIRE21<sup>®</sup> PAR DAVANTAGE DE PROJETS RELEVANT DE L'EEDD

Lancé en 2013, AIRE21<sup>®</sup> (Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21<sup>e</sup> siècle)<sup>5</sup> est un programme sociétal et solidaire de France Bénévolat. Il permet de redonner confiance à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, en leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre des projets concrets d'utilité sociale au sein d'associations locales. Ces expériences leur permettent de développer des qualités personnelles, d'acquérir des compétences et de se sociabiliser, pour une insertion sociale, scolaire, professionnelle et citoyenne réussie.

<sup>5</sup>Cf. Annexe 8 Présentation du programme AIRE21<sup>®</sup> : problématique, finalités et bases méthodologiques

**Une part importante des projets sont de nature culturelle** (théâtre, musique, opéra, découvertes des musées, art des rues, web radio,...). D'autres se situent sur des actions de solidarité locale ou internationale. Seulement une dizaine de projets se situe dans le domaine de l'environnement ; cette faiblesse relative est largement due à la faible connaissance de France Bénévolat du tissu associatif du secteur.

France Bénévolat ambitionne d'apporter au programme AIRE21®, porteur de coopération inter associative territoriale, un nouveau champ d'implication, autre que le culturel, celui de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable.

**AIRE21®, EN CHIFFRES** (cumulés depuis 2013)

256 projets opérationnels ont été ou sont en cours, sur 110 territoires et avec 9 100 jeunes impliqués.



## 5. RENFORCER LA CONNAISSANCE DU RÉSEAU TERRITORIAL DE FRANCE BÉNÉVOLAT SUR LE TISSU ASSOCIATIF ENVIRONNEMENTAL

De ce point de vue, le repérage et la description d'expériences d'EEDD visent un double objectif :

- présenter à notre propre Réseau Territorial des expériences menées sur leur territoire et les inviter à s'en rapprocher pour voir si des actions communes peuvent être envisagées (au moins à repérer leurs besoins en matière de bénévolat) ;
- inviter le réseau de France Bénévolat à être lui-même proactif, et à enrichir cette première base de données.

Si les partenaires du programme le jugent utile et si France Bénévolat en trouve les moyens, nous pouvons envisager le montage d'un Observatoire permanent, sur le modèle de [www.solidages21.org](http://www.solidages21.org), avec une ergonomie permettant une recherche d'actions communes, par territoires et par domaines opérationnels.

# ANNEXES

## ANNEXE 1

### LES EXPÉRIENCES REPÉRÉES ET ANALYSÉES

- 3PA
- 4D
- ADATER
- ADEE
- ANA
- ANCIELA
- ARBRES ET PAYSAGES D'ANTAN
- AREHN
- ARTHROPOLOGIA
- ASTERS
- AU FIL DES SÉOUNES
- AVERN
- BRETAGNE VIVANTE
- CARDERE
- CHÊNE
- CISTUDE NATURE
- CLUBS CPN
- CORIF
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOURGET
- CORDD
- CPIE NORD PAS DE CALAIS
- CPIE DES PAYS CREUSOIS
- CPIE PAYS DE MORLAIX TREGOR
- CPIE DU PERIGORD - LIMOUSIN
- CREPAN
- EAUX ET RIVIÈRES DE BRETAGNE
- E-GRAINE
- ESPACES
- FNAQPA
- FRAPNA
- HEGALALDIA
- ISETA
- JUNIORS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- LABELBLEU
- LA MAIN VERTE
- LA PETITE CAMARGUE ALSACIENNE
- LA VIGIE DE L'EAU
- LES PIVERTS
- LPO
- MÉDITERRANÉE 2000
- MILLEFEUILLES
- NATURAMA
- NATURE ET SOCIÉTÉ
- OSE
- PICARDIE NATURE
- PIK PIK ENVIRONNEMENT
- PROM'HAIES
- SNPN
- SURFRIDER
- VIVACITES ILE DE FRANCE



## ANNEXE 2

### EXEMPLE D'UNE MONOGRAPHIE



**Association : ADATER**

Association pour le Développement de l'Agri-Tourisme en Espace Rural

Siège social : le Bourg, 03320 Château-sur-Allier

04 70 66 48 25

[www.adater.org](http://www.adater.org)

**Réseaux :** Collectif Régional d'Education à l'Environnement - Auvergne ; Compost Citoyen Rhône-Alpes Auvergne, Graine Centre Val de Loire, Ecole et Nature, Fédération Allier Nature

**Agrément :** Organisme de Formation à la prévention et la gestion des biodéchets

Thème : éventail de thèmes

#### Présentation

ADATER est une association contribuant au développement de l'Education à l'Environnement en Val d'Allier, créée en 1992 par des naturalistes et des animateurs souhaitant faire partager leur passion pour le patrimoine naturel et culturel. Ses actions ciblent différents publics locaux. L'équipe présente compte 4 salariés et une quinzaine de bénévoles.

Le projet associatif comprend des objectifs de formation à l'éco-citoyenneté, de promotion du patrimoine local, et celui de perdurer en tant qu'acteur fédérateur sur le territoire de l'Allier, la Nièvre et le Cher.

Elle accompagne des collèves de l'Allier à travers le dispositif « Collège Témoin » mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec le CREE Auvergne. Il y a une aide sur la mise en place du compostage et des élèves sont guidés pour devenir ambassadeurs du projet. Formation possible et accompagnement dans la mise en place de compostage pour tout groupement de particuliers en faisant la demande.

#### Champ d'actions

Des sorties à thèmes, expositions, stages, visites guidées, accompagnements de projets sont proposés pour promouvoir le patrimoine naturel local.

Un large panel d'activité est proposé aux publics :

- Les scolaires sont formés à l'écocitoyenneté par le biais d'actions telles que des animations de découverte du patrimoine naturel et historique. Ils travaillent des projets à l'échelle d'une classe ou bien de l'établissement dans son ensemble.
- Concernant le grand public, l'association propose des sorties et stages de découverte sur des thématiques précises, des visites du jardin refuge etc.

#### Illustration(s) : Le Jardin-Refuge

Ce jardin permet la conciliation de la faune et la flore dans un espace aménagé où les habitats d'espèces différentes sont propices.

Il est un lieu de production maraichère respectueux de l'environnement par les techniques d'entretien, permettant la découverte et l'échange entre tous. Les animaux sauvages l'apprécient pour sa tranquillité et son aménagement.

### **Place et rôle des adhérents bénévoles**

Ils vont assurer des activités et évènements ponctuels. L'association recherche aussi « bonnes volontés pour faire vivre, entretenir ou animer le jardin-refuge ».

### **Impacts**

Les impacts sont difficilement mesurables. Il y a globalement une avancée mais rien n'est gagné, les mentalités évoluent lentement. La démarche actuelle tend à sensibiliser les élus pour inclure les communautés dans la prise de conscience citoyenne, mais pas sans difficulté.

### **Projection sur l'avenir**

L'association prend part au projet terrain « les Coins Nature », qui comprend un ensemble d'espaces dédiés à la nature dans des milieux urbains, des établissements etc. permettant de prendre ou reprendre contact avec la nature par des démarches participatives. Développée par le « Réseau Ecole et Nature », cette initiative permet de faire émerger une sensibilité à la nature pour tous. L'association désire continuer à développer son « Jardin Refuge », en touchant davantage de communes et de collectivités.

### **Partenaires financiers et opérationnels**

DREAL Auvergne

Conseil départemental de l'Allier

Conseil départemental de la Nièvre

Conseil départemental du Cher

### **Coordonnées du référent**

Pascale Moulin

adater@adater.org



Les 50 monographies des expériences repérées  
et analysées sont à télécharger sur :  
[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org), rubrique DOCUMENTATION

## ANNEXE 3

# PRÉSENTATION DE LA FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

[www.fondation-nicolas-hulot.org](http://www.fondation-nicolas-hulot.org)

### Historique : de 1990 à 1998, l'éducation à l'environnement

En décembre 1990 Nicolas Hulot crée la fondation Ushuaïa, consacrée à l'éducation à l'environnement dont les principales activités consistaient à proposer des supports pédagogiques utilisables soit par les enseignants, soit en périscolaire, soit par des associations. En 1996, La fondation change de nom pour devenir la fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH) et devient structure reconnue d'utilité publique dans le domaine de l'environnement. Elle devient également membre de la commission éducation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et, en juin 1999, la FNH adhère au Collectif français de l'éducation à l'environnement (CFEEDD).

### La Fondation Nicolas Hulot : Démonstratrice de solutions

A partir des années 2000, la Fondation s'est donnée pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et de soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés. Aujourd'hui, la Fondation s'appuie sur 3 modes d'actions :

#### A) Plaidoyer l'intérêt général auprès des décideurs politiques :

La FNH, avec son Conseil scientifique et son réseau d'experts pluridisciplinaires, élabore des solutions et les porte auprès des dirigeants politiques pour apporter des réponses aux enjeux de la transition écologique. Ces solutions sont basées sur l'information scientifique la plus complète et objective possible concernant, notamment, l'état écologique de notre planète.

Egalement agréée ONG représentative, la FNH participe à plusieurs organes de concertation: Conseil économique, social et environnemental (CESE), Conseil d'orientation stratégique (COS) de la fondation pour la recherche scientifique sur la biodiversité (FRB), Comité Paritaire de la Publicité (CPP), Comité national de la biodiversité, Conseil économique et social européen, Comité national pour la transition écologique (CNTE), Plateforme Nationale RSE, Comité national de l'UICN.

#### Quelques exemples :

- Novembre 2006 : Lancement du Pacte écologique qui a pour objectif de placer les enjeux écologiques et climatiques au cœur de l'action politique. Il vise à la fois à interpeller tous les candidats à l'élection présidentielle de 2007, au-delà des clivages politiques, à mobiliser les citoyens et à ouvrir le débat public avec dix objectifs et cinq propositions concrètes. Le Pacte Ecologique est prolongé en mai 2007 pour les élections législatives et les élections municipales de 2008.
- Octobre 2007 : la fondation Nicolas-Hulot participe activement au Grenelle de l'environnement puis l'année suivante au Grenelle de la Mer.

#### B) Sensibilisation et mobilisation du public :

Avec ses équipes pédagogiques, la FNH élabore des outils ludiques et des campagnes citoyennes, afin que chacun puisse comprendre les problématiques et se mobiliser :

- la campagne « SOS - Mer Propre » pour sensibiliser le public à la protection de la mer, suivie de « SOS Planète Eau » en 2002 ;
- En 2005, la campagne « Défi pour la terre », lancée avec l'Ademe, avait pour but de donner des clés à tous pour agir au quotidien en incitant chacun, à adopter des gestes éco citoyens pour réduire l'impact sur l'environnement. Sur le site Internet mais aussi dans Le Petit Livre Vert pour la Terre, une centaine de gestes sont recensés et classés par lieux de vie. Illustrés par des chiffres concrets, ils représentent les bons réflexes à adopter qui permettent d'économiser





les ressources naturelles et limiter les émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques.

- En 2015, année de la COP21 à Paris, la FNH a tout d'abord réalisé la campagne « My Positive Impact » qui avait pour objectif de mettre en lumière des solutions pour lutter contre les changements climatiques. L'objectif était de faire connaître ces projets novateurs auprès du grand public afin de montrer toutes les alternatives qui existent.
- A partir du mois d'Octobre 2015 : la campagne « OSONS » était un appel aux chefs d'état en vue de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) accompagné d'une campagne de signatures citoyennes sur un site internet.

En plus de ses multiples campagnes de sensibilisation grand public, la FNH a inaugurée en 2004, avec la Fondation de France, l'école Nicolas Hulot qui est située dans le parc animalier de Branféré (Morbihan). Cette école de la biodiversité propose des classes vertes, des stages et des accueils pédagogiques pendant les vacances afin de mobiliser les plus jeunes à la préservation de notre planète.

### C) Soutien aux initiatives:

La Fondation Nicolas Hulot soutient et accompagne des initiatives porteuses d'avenir et valorise des citoyens engagés en France comme à l'international. Les actions soutenues sont autant d'alternatives créatives et innovantes qui contribuent à faire évoluer la société.

**A titre d'exemples, la FNH a appuyé des initiatives comme :**

- Ecolo crèche qui est un label de pratiques de Développement Durable dans les établissements de Petite Enfance. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des enfants et du personnel en crèche, tout en réduisant les impacts sur l'environnement.
- Créé par l'association des Mountain Riders, le Flocon Vert est un label garantissant l'engagement durable des stations de montagne.
- Le Baromètre du Développement Durable des Communes créé par l'association Réseau Cohérence est une démarche participative qui permet de faire connaître les réalisations des communes en matière de développement durable,

Au niveau international, plusieurs dispositifs de financement ont été créés. Dans le cadre de « Solidarité Sud », la FNH a financé pendant plusieurs années des actions de développement durable dans les pays du Sud (Asie, Afrique, Amérique latine).

Plus récemment, le Programme Rajako a été créé pour apporter un soutien à des projets de préservation des primates et de leurs habitats naturels (des Chimpanzés en Ouganda, des lémuriers à Madagascar et des Gibbons en Indonésie).

Pour favoriser l'engagement bénévole des citoyens sur des programmes de préservation de la biodiversité, la FNH a créé en 2010 la plateforme « J'agispourlanature.org ».

Ce site internet favorise la rencontre entre le grand public et les structures (associations, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités...) qui sont à la recherche de bénévoles pour mener à bien leurs actions de protection de la Nature. « J'agis pour la nature.org » propose de très nombreuses activités de préservation de la nature, comme par exemple des chantiers nature, des inventaires naturalistes collaboratifs, des campagnes de ramassage de déchets, ou encore des activités de découverte de la Nature. Ces actions sont accessibles aux personnes de tout âge et de tout horizon, et n'exigent aucune compétence scientifique en biologie ou en écologie.

Aujourd'hui, J'agis pour la Nature rassemble presque 450 structures réparties sur toute la France et plus de 14 000 bénévoles s'y sont inscrits.

Afin de consolider cette dynamique créée autour des enjeux de biodiversité, la Fondation Nicolas Hulot co-anime depuis 2012 le Collectif National Sciences Participatives-Biodiversité, avec l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement. Il réunit 22 acteurs volontaires pour participer à des réflexions partagées sur les enjeux, les objectifs, les outils et les méthodes déployées en matière de sciences participatives dans le domaine de la biodiversité.



## ANNEXE 4

### PRÉSENTATION DU CELAVAR



CELAVAR

Le CELAVAR est la coordination associative d'acteurs ruraux de développement durable

[www.celavar.org](http://www.celavar.org)

#### Missions

Le CELAVAR organise le décloisonnement des pratiques et des acteurs de l'animation et du développement des territoires ruraux.

Il a trois missions :

- Représenter les associations du rural, auprès des pouvoirs publics et autres instances pertinentes, sur les questions relatives à la vie associative et aux territoires ruraux,
- Favoriser la mutualisation d'expériences, de pratiques et de savoirs,
- Expérimenter de nouvelles réponses à apporter aux besoins des territoires ruraux
- Historique

Constitué dans les années 1980, le CELAVAR est l'héritier des nouvelles dynamiques associatives rurales qui se sont développées à la fin des années 1970.

En 1982, un processus informel d'échanges s'instaure entre représentants d'associations agricoles et rurales d'horizons variés. Il se structure progressivement dans les années 1980 pour se constituer en association en 1989.

Il est ainsi devenu un interlocuteur légitime des pouvoirs publics, notamment du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de la Jeunesse, et a acquis une réelle reconnaissance au sein du mouvement associatif organisé, aujourd'hui représenté par la CPCA.

Depuis, le CELAVAR a réalisé et participé à l'élaboration de nombreuses études, guides méthodologiques et publications relatifs aux enjeux des territoires ruraux et du secteur associatif. Il a également permis aux acteurs du développement rural de se rencontrer, d'échanger et de réfléchir collectivement en organisant des séminaires, assises et colloques sur des thèmes aussi variés que la création d'activités en milieu rural, la démocratie locale, la contribution des associations au développement local, ou encore les politiques et programmes européens.

#### Le CELAVAR en quelques dates

Depuis 2011, le CELAVAR développe en son sein un Laboratoire d'Expertise Citoyenne pour remplir ses missions. Ce laboratoire transforme les idées détectées localement en projets d'innovation sociale et en propositions d'actions et de politiques au bénéfice des territoires ruraux. Il permet de mutualiser et de nourrir la réflexion sur le développement territorial, par l'échange et la confrontation des pratiques entre différents types d'acteurs publics et privés et l'éclairage de la recherche académique. Il porte des expérimentations et soutient des initiatives sur des problématiques émergentes. Pour en savoir plus sur le Laboratoire d'Expertise Citoyenne, rendez-vous sur la rubrique dédiée du site [www.celavar.org](http://www.celavar.org) )!

## ANNEXE 5

### PRÉSENTATION DU RÉSEAU ECOLE ET NATURE



Reconnu d'intérêt général et agréé Jeunesse et Education Populaire et Protection de l'environnement, le REN est né en 1983.

[www.reseaucoleetnature.org](http://www.reseaucoleetnature.org)

#### **Le Réseau Ecole et Nature, c'est :**

- Une association d'acteurs engagés, artisans d'une éducation à l'environnement, source d'autonomie, de responsabilité et de solidarité avec les autres et la nature.
- Un espace de rencontres et d'échanges pour partager ses expériences et repenser son rapport au monde.
- Un espace convivial de projet et d'innovation pédagogique pour créer des ressources.
- Un tremplin pour mener des actions à toutes les échelles de territoire.
- Un partenaire reconnu pour porter des projets collectifs et représenter ses acteurs au niveau national et international.

Le Réseau Ecole et Nature est un réseau français mettant en relation un grand nombre d'acteurs de l'éducation à l'environnement : des éducateurs (enseignants, animateurs...), des agents de l'Etat et des collectivités publiques, des acteurs du secteur privé, des porteurs de projets, des responsables de structures d'éducation, etc... afin de mieux travailler ensemble dans le sens d'un développement durable.

Le Réseau Ecole et Nature est l'échelle nationale des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement. Ces derniers se déploient également aux échelles régionales et départementales.

Le Réseau Ecole et Nature co-anime le Collectif Français pour l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable (CFEEDD) et l'Espace National de Concertation (ENC) consacré à l'éducation à l'environnement.

## ANNEXE 6

### PRÉSENTATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



[www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 80 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

#### **STOPPER LES CAUSES D'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES**

Surexploitées, les ressources naturelles se raréfient. Partout dans le monde, la biodiversité décline. En France, nos villes s'étalent. Les milieux naturels se dégradent, des espèces disparaissent. Nous devons les protéger. Les activités humaines contribuent aux dérèglements climatiques et causent de nombreuses pollutions : mercure, pesticides, marées noires et vertes, perturbateurs endocriniens, OGM, particules fines, dioxyde d'azote, etc. Nous nous mobilisons contre la destruction et pour la restauration des écosystèmes marins et terrestres.

#### **PROTEGER L'HOMME ET PARTICIPER A LA VIE DEMOCRATIQUE**

Face aux risques sanitaires et environnementaux, nous veillons à l'application des principes de prévention, de précaution et de responsabilité. Nous défendons l'intérêt général et l'expression citoyenne. Nous nous impliquons pour l'institution d'un dialogue environnemental et l'élaboration de politiques cohérentes. Nous demandons que notre pays soit à la pointe de la transition écologique.

#### **CHANGER DE MODELE DE DEVELOPPEMENT**

Entre circuits de proximité, éco-consommation ou mobilités, nos modes de vie se réinventent. Nous valorisons de nouveaux modes de production et de consommation correspondant à nos besoins. Nous lançons des idées pour concilier équilibres naturels et activités humaines. Nous proposons des pistes pour nous adapter aux changements climatiques et les atténuer. Nous participons à la transition énergétique, synonyme de réduction de la consommation d'énergie, sortie des énergies fossiles et du nucléaire et développement des énergies renouvelables.

#### **L'ACTION EDUCATIVE DU MOUVEMENT FNE**

Dès l'origine de France Nature Environnement (FNE) en 1968, ses associations fédérées ont contribué au développement de l'éducation à l'environnement et à la nature sur tous les territoires. L'éducation à l'environnement et la formation sont inscrites depuis l'origine dans les statuts de notre fédération comme moyens d'action contribuant à la protection de la nature et de l'environnement, dans la perspective humaniste d'une société supportable et désirable.

Les démarches sont multiples (animations, éducation dans le cadre scolaire ou non, formations, participation à des événementiels, publications etc.) ainsi que les publics touchés (jeunes dans le cadre scolaire ou loisirs, adhérents, grand public, public averti, élus, salariés et dirigeants d'entreprises, etc.).

## Au niveau national

En tant que fédération, FNE accompagne ses associations membres et affiliées dans leurs actions et œuvre pour le développement et la reconnaissance de l'éducation à l'environnement.

Elle inscrit ses actions dans les objectifs suivants :

- Faire reconnaître l'importance de l'éducation à l'environnement et à la nature par l'ensemble des parties prenantes
- Favoriser la prise en compte de l'éducation à l'environnement et à la nature dans les politiques nationales et territoriales
- Défendre une meilleure représentativité de l'éducation à l'environnement et à la nature dans les instances territoriales et nationales
- Partager les initiatives et les expériences entre associations adhérentes
- Favoriser la montée en compétences des animateurs, des éducateurs et des formateurs et la reconnaissance de ces métiers.

FNE fait partie du Collectif Français pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (CFEEDD) aux côtés d'autres acteurs associatifs de l'EEDD (Réseau Ecole & Nature, Ligue de Protection des Oiseaux, etc.)

FNE participe également à l'Espace national de concertation en faveur de l'EEDD (ENC).

## Sur le terrain

Les 3500 associations locales ou nationales fédérées par FNE s'impliquent depuis toujours, dans tous les territoires, pour l'émergence de cette prise de conscience environnementale. En primaire, au collège, au lycée, auprès des collectivités, des élus, des pouvoirs publics, il est important et urgent d'observer et de comprendre les impacts de notre mode de vie sur la nature.

Préserver la nature et notre cadre de vie n'est ni simple ni facile. Les enjeux financiers et sociopolitiques s'enchevêtrent dans une masse d'informations qui ne facilite pas la compréhension des conditions nécessaires à la conservation de la nature. C'est pourquoi éduquer les enfants, sensibiliser et former les adultes interpellés par les soucis d'un futur que tous voudraient prometteur, est une tâche essentielle.

Ces actions représentent une activité importante au sein du mouvement FNE. Les démarches sont multiples ainsi que les publics touchés. En voici quelques exemples :

- Sorties nature, par exemple pour observer les oiseaux
- Intervention dans les classes sur des thématiques variées (biodiversité, réduction des déchets, eau et littoral, changement climatique, etc.)
- Ateliers d'échanges, d'astuces et de savoir-faire pour mieux consommer (fabrication de produits cosmétiques maisons, ateliers de réparation, etc.)
- Exposition grand public sur les enjeux liés à l'alimentation
- Réalisation d'aménagements pour favoriser le développement d'espèces végétales et animales (gîtes à insectes, mares, refuges pour oiseaux, abri pour les hérissons, etc.)
- Conférences, projections-débat, café débat...

Une quarantaine de ces actions sont décrites dans le livret « Découvrir ensemble et partout la nature et l'environnement »

## ANNEXE 7

### PRINCIPAUX LABELS SPÉCIFIQUES

Exemples de labels spécifiques au secteur de l'environnement<sup>6</sup> en France

Il existe actuellement 52 catégories de produits et services susceptibles d'être éco-labellisés (tourisme, déchets, alimentation, agroforesterie...)

« Un label environnemental, ou label écologique, est un label de qualité afin d'établir qu'un produit ou un acteur a un impact réduit sur l'environnement. Ils peuvent aussi être appelés « écolabels », bien que ce terme désigne plus spécifiquement les écolabels européens, labels environnementaux officiels de l'Union européenne ».

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Label\\_environmental](https://fr.wikipedia.org/wiki/Label_environmental)

En voici quelques exemples (toute catégorie confondue) s'insérant dans le domaine de l'EEDD :



Ce label français créé en 1985 et propriété du ministère de l'agriculture, permet d'identifier les produits issus de l'agriculture biologique. Ce type d'agriculture est nettement plus contraignant vis-à-vis de l'utilisation notamment de produits chimiques de synthèse, des pratiques et conditions d'élevage et de la transformation des produits alimentaires.

#### Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE)



Ce label est constitué à l'heure actuelle de 9 associations d'intérêt général présentes dans la région d'Alsace-Champagne Ardennes-Lorraine, qui agissent sur un territoire doté d'une identité naturelle et géographique propre. Chaque centre pilote des actions sur son territoire, en lien avec de nombreux acteurs locaux pour l'éducation à la Nature et à l'Environnement. Chaque CINE est présent sur différents champs tels que : l'éducation, le social, la culture, l'environnement...

#### Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)



Ce label exclusivement attribué à des associations, est fondé sur une dizaine de critères, socle commun de toutes les CPIE de France. Attribué pour 10 ans, et renouvelable, il est géré par l'Union nationale des CPIE depuis 1982.

Les critères préalables au label sont :

- Valeurs
- Objet social
- Gouvernance
- Structure professionnelle
- Degré d'ancrage territorial
- Domaines d'activités
- Modes d'agir (chercher, développer, transmettre)
- Intérêt général de la structure
- Maîtrise de l'équilibre financier
- Cohérence avec les principes de Développement Durable

<sup>6</sup> Hors agréments non spécifiques : Reconnaissance d'utilité publique, Jeunesse et Education Populaire, association complémentaire de l'enseignement public, intérêt général, organisme de formation... Egalement hors appartenance à des Réseaux.

## Eco-école



Implanté dans une cinquantaine de pays, ce label (Eco-Schools) est supervisé à l'échelle internationale. Il s'agit d'un programme international d'Education au Développement Durable développé en France par l'office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe (of-FEEE). Le label se spécifie en Eco-Collège et Eco-Lycée. Il se renouvelle chaque année.

Selon une étude nationale, les différents bénéfices du label seraient :

- Une réduction de l'impact environnemental et des économies réalisées
- La Création de liens et coopération
- L'épanouissement et la réussite des élèves
- La diffusion de bonnes pratiques sur le territoire
- Un enthousiasme, une valorisation et de la reconnaissance

## Ecolabel Européen



Créé en 1992, il est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Délivré en France, par AFNOR Certification, c'est un label de certification de produits et services.

Il promeut « la conception, la production, la commercialisation et l'utilisation de produits ayant une incidence moindre sur l'environnement pendant tout leur cycle de vie ».

## Les "géoparcs mondiaux UNESCO"



Ce sont des espaces géographiques remarquables, gérés selon un principe de protection, d'éducation et de développement durable. Ils présentent un héritage géologique d'importance internationale.

Il s'agit d'un label ratifié en 2015 par les Etats membres de l'UNESCO.

Il existe actuellement 120 géoparcs répartis dans 33 pays et leur gestion globale implique les communautés locales en les aidant à élaborer des stratégies d'atténuation des effets de catastrophes liés aux risques géologiques (volcans, tsunamis, séismes...).

L'UNESCO et le Réseau Mondial des Géoparcs soutiennent les efforts des 195 Etats membres, pour créer des géoparcs mondiaux UNESCO dans le monde entier.

En France, il en existe actuellement 5 :

HAUTE PROVENCE - depuis 2000  
PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON - depuis 2004  
MASSIF DES BAUGES - depuis 2011  
CHABLAIS - depuis 2012  
MONTS D'ARDECHE - depuis 2014  
(source : site internet de l'UNESCO)

## Grand Site de France



Ce label sélectif et exigeant, est attribué à « à une collectivité territoriale, un établissement public, un syndicat mixte ou un organisme de gestion regroupant notamment les collectivités territoriales concernées » pour une durée de 6 ans par le ministre chargé des sites sous l'égide du Ministère de l'Ecologie. (source : [www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com))

Il concerne la mise en place de projets de préservation, de gestion et de mise en valeur de sites et du paysage, suivant les principes du Développement durable. Ces sites génèrent un développement local durable qui bénéficie aux habitants.

## ANNEXE 8

### PRÉSENTATION DU PROGRAMME AIRE21® DE FRANCE BÉNÉVOLAT

#### Le contexte du programme

Nous constatons que l'emploi est redevenu le problème majeur de notre Société, si quelques années en arrière, on pouvait espérer que ce problème se réglerait progressivement, force est de constater que ce n'est pas le cas.

En France, au cours de chaque crise économique, ce sont les jeunes et les salariés âgés qui en subissent les premiers les impacts négatifs<sup>7</sup>.

Une série de dispositifs publics vont tenter de stopper cette tendance, en particulier :

- Les «contrats de générations», à destination des PME/PMI,
- Les « emplois d'avenir » pour les jeunes les moins qualifiés, notamment par un sas dans les secteurs de l'économie sociale et des associations.
- La « garantie jeunes » expérimentée par certaines Missions Locales depuis Octobre 2013 auprès de 46 000 jeunes et qui sera généralisée en 2017.

Ces dispositifs ont une double dimension curative et préventive.

Dans ce contexte de conjoncture économique particulièrement défavorable à l'emploi, en particulier pour les jeunes et les seniors, nous avons aussi à traiter le problème structurel global de l'échec scolaire, désigné sous le terme peu précis de « décrochage ». 98 000 jeunes sont encore sortis de l'école en 2015 sans aucune qualification, chiffre qui tend à diminuer grâce à différentes actions impliquant une pluralité d'acteurs.

Le Conseil d'Analyse Economique estimait en 2013 qu'il y aurait entre 1,5 million et 1,9 million de jeunes en plus ou moins grande déshérence sociale !

#### L'origine et les objectifs du programme

Le programme AIRE21® (Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21<sup>e</sup> siècle) est directement issu du programme Solidâges21® (Solidarités entre les âges pour le 21<sup>e</sup> Siècle), qui lui est devenu un programme transversal majeur de France Bénévolat, après son initialisation en 2010. Pour en savoir plus, voir [www.solidages21.org](http://www.solidages21.org).

Ce programme « associé », initié début 2013, se positionne sur 4 des 12 domaines d'action de la solidarité intergénérationnelle (voir typologie de France Bénévolat):

- Accompagner la scolarité,
- Engager un parrainage ou un tutorat de jeunes,
- Transmettre des savoirs et des savoir-faire,
- Monter un projet en milieu scolaire.

Il se présente comme une volonté de renforcer la place du bénévolat, et donc des associations, en complémentarité avec les approches plus pédagogiques innovantes internes aux établissements d'enseignement ou dans les structures d'insertion, sur ces 4 champs précis de la solidarité intergénérationnelle.

<sup>7</sup> Analyses de l'ouvrage « Générations placard, générations espoir ? Jeunes et seniors, même combat ! », Hervé Sérieyx/Dominique Thierry, Maxima, Décembre 2012).



Ce programme se donne pour objectifs de contribuer à un effort national d'innovations, de capitalisation et d'échanges « de bonnes pratiques », à l'égard de 3 cibles prioritaires :

**a/ les jeunes de 13-18 ans, pas nécessairement en difficulté, mais en risque de décrochage : action préventive collective**

- Il s'agit de jeunes, scolarisés, dont les enseignants repèrent assez tôt qu'ils sont mal à l'aise avec des approches pédagogiques classiques.
- Il peut s'agir également de jeunes en risque d'auto-dévalorisation, du fait de leur situation, dans des contextes sociaux ou territoriaux stigmatisants (jeunes scolarisés en lycées professionnels ou en zone prioritaire).

Sur cet axe préventif, nos partenaires naturels sont prioritairement des lycées professionnels, parfois des collèges, en particulier ceux situés dans les Territoires « Politique de la Ville » ou dans des territoires ruraux. Des établissements agricoles dépendant du CNEAP (Centre National de l'Enseignement Agricole Privé) sont particulièrement impliqués, mais également, au par cas, une cinquantaine d'établissements répartis France entière.

**b/ Les jeunes de 13/18 ans déjà décrochés**

Ces sont des élèves en classes Relais (Paris) ou ceux qualifiés de NEETs (Not in Education, Employment or Training). Un travail important a été engagé auprès de ces jeunes. Des établissements Apprentis d'Auteuil sont également impliqués.

**c/ les jeunes, un peu plus âgés de 16 à 25 ans, en situation d'insertion sociale et /ou professionnelle difficile : action curative individuelle**

Ils sont le plus souvent accompagnés par les Missions Locales et/ou les associations spécialisées : Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance, AGIR abcd, EGEE, ECTI et les nombreuses associations d'insertion, dans lesquelles un nombre important d'entreprises sont elles-mêmes impliquées.

Pour cette cible, nos partenaires naturels sont prioritairement les Missions Locales, en particulier celles qui ont déjà mis en place le dispositif « garantie jeunes ». Une quarantaine de missions locales sont désormais impliquées.

**Les principes d'action**

Les quatre principes d'actions suivants ont été retenus pour la mise en place du programme, souvent à partir de la demande d'une Mission Locale ou d'un établissement d'enseignement :

1. rendre acteurs et proactifs les jeunes eux-mêmes, dans la recherche de missions bénévoles, de propositions de projets collectifs d'intérêt général, voire de création d'associations ;
2. sensibiliser au maximum des associations du territoire à l'enjeu et l'intérêt de la démarche proposée, d'abord pour les jeunes mais également pour elles-mêmes ;
3. valoriser les compétences ainsi acquises via le Passeport Bénévole®, de telle sorte que les jeunes impliqués aient une meilleure image d'eux-mêmes et apportent ainsi la preuve de leur compétence ;
4. progressivement, mobiliser sur cet objectif commun, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : les associations, la Mission Locale, les collectivités territoriales, les entreprises locales et France Bénévolat en tant que réseau d'associations.

**La problématique du programme**

La question qui se pose : Quelles peuvent être la place et la valeur ajoutée du bénévolat, dans une approche intergénérationnelle au niveau territorial, pour des jeunes, qui pourraient développer un parcours de réussite, après avoir été mis en posture « d'acteurs reconnus de projets d'utilité sociale », dans un cadre associatif et accompagné par des adultes bénévoles ?

Plus globalement, quelles pourraient être les places respectives :

- des associations (porteuses de projets d'utilité sociale ou capables d'accueillir des jeunes porteurs de projets), assurant ainsi de fait des démarches de pré-qualification ?
- des systèmes éducatifs, au sens large du terme, capables de porter des pédagogies centrées sur les compétences expérientielles ?
- le Service Public de l'Emploi (et tout particulièrement les missions locales) capables de faire de l'accompagnement individualisé de jeunes ?
- des entreprises capables d'ouvrir leurs portes à des jeunes qui auront fait preuve de motivations, d'initiatives et de premières compétences reconnues ?

Il s'agit donc bien d'une démarche où chaque acteur, se reconnaît une place spécifique dans une chaîne collective de progrès. C'est le sens du slogan de France Bénévolat : « La réussite éducative et l'insertion des jeunes, tout le monde s'y colle ! ».

Cette démarche est donc structurée à la fois par :

- des actions concrètes où le jeune a toute sa place et où on lui fait a priori confiance,
- une démarche d'apprentissage par le développement de compétences expérientielles,
- une reconnaissance et une valorisation immédiate des compétences acquises devant renforcer cette confiance en soi,
- un bénévolat d'accompagnement subtil, individuel et collectif, social et professionnel, mais non compassionnel,
- des entreprises « citoyennes », rassurées par un travail amont de qualité du Monde Associatif, des systèmes éducatifs et du Service Public de l'Emploi.

### **Une méthodologie maintenant bien stabilisée, qui a vocation à être généralisable :**

A fin Juin 2016, 112 territoires ont été identifiés et « labellisés », opérationnels ou en démarrage ; 256 projets concrets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation; plus de 9 000 jeunes ont été directement impliqués dans ces projets de 2013 à fin Juin 2016.

Principales étapes pour la démarche France Bénévolat/Missions Locales :

NB : pour les établissements scolaires, les principes d'action sont les mêmes mais les méthodes sont adaptées aux âges et aux objectifs spécifiques, par nature uniquement pédagogiques et éducatifs...

1. Sensibiliser, par une réunion collective, un maximum d'associations locales pour leur présenter la démarche et ses finalités et les convaincre d'ouvrir leurs portes à des jeunes motivés à mener des projets d'utilité sociale.
2. Sensibilisation des jeunes, par groupes de 15 à 20, au travers du dispositif des « Ateliers de sensibilisation à l'engagement bénévole et citoyen » et présentation du Passeport Bénévole®, comme outil validé de reconnaissance des compétences ;
3. Travail d'ateliers, animés par des intervenants de la Mission Locale ou de l'établissement scolaire concerné, afin que les jeunes identifient les projets ou types de missions souhaitées ;
4. Rassemblement, sous l'égide du Président de la mission locale, des associations locales sensibilisées, en présence des jeunes déjà préparés ;
5. Recherche active par les jeunes qui n'auraient pas trouvé de partenaires associatifs ;
6. Suivi individuel des jeunes par les intervenants de la mission locale ou de l'établissement jusqu'à la fin de la réalisation de leur mission ou de leur projet ; utilisation de l'indemnisation « garantie jeunes », chaque fois que possible ;

7. Remise individuelle et solennelle des Passeports Bénévole® en présence d'un maximum d'acteurs locaux, dont des entreprises locales.
8. Mobilisation de salariés d'entreprises locales, comme « bénévoles d'accompagnement pour les jeunes » : dans le cadre du Projet « Mentorat ».

## Des partenariats de grande qualité

### >> Partenariats opérationnels

Un partenariat national a été conclu avec l'Union Nationale des Missions Locales en Octobre 2013. Ce partenariat ambitieux vise à démultiplier la méthodologie AIRE21® auprès de toutes les Missions Locales volontaires, en priorité celles porteuses du dispositif public expérimental « Garantie Jeunes ». Une quarantaine de Missions Locales sont désormais impliquées.

Un accord est en cours de stabilisation avec les CREPI qui mobilisent 1 400 entreprises sur les questions d'insertion.

A l'automne 2014, un partenariat a été conclu avec le Centre National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP), tête de réseau de 250 lycées agricoles. Les Apprentis d'Auteuil sont également partenaires opérationnels.

En 2016, un partenariat a été conclu avec la FNOGEC (Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Etablissements Catholiques), tête de réseau de 7 000 établissements.

D'autres partenariats sont en cours d'étude et devraient aboutir prochainement, avec le Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) l'Association des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH) et la Jeune Chambre Economique.

### >> Partenariats financiers et expérimentations

Par définition, tous les partenaires de Solidâges21® sont impliqués dans AIRE21® étant donné que les deux programmes sont liés :

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fondation SNCF,</li> <li>▪ Caisse des Dépôts,</li> <li>▪ Conseil Régional d'Ile-de-France,</li> <li>▪ Ville de Paris,</li> <li>▪ CNAV Ile de France,</li> <li>▪ Malakoff Médéric,</li> <li>▪ CNAV,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ HAVAS Worldwide,</li> <li>▪ Harmonie Mutuelle,</li> <li>▪ Fondation Groupe Adecco,</li> <li>▪ Fondation Manpower Group,</li> <li>▪ MACIF,</li> <li>▪ Humanis...</li> </ul>
--	---

Mais certains partenaires ont décidé de soutenir ou s'investir plus spécifiquement sur AIRE21® :

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fondation SNCF,</li> <li>▪ Caisse des Dépôts,</li> <li>▪ OCIRP,</li> <li>▪ Harmonie Mutuelle,</li> <li>▪ Fondation Groupe Adecco,</li> <li>▪ Fondation Manpower Group,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Malakoff Médéric,</li> <li>▪ HAVAS Worldwide.</li> <li>▪ Enfin, une expérimentation est en cours avec le Syndicat des Boulangers-Pâtisseries du Grand Paris.</li> </ul>
--	--

## **ANNEXE 9**

### **BIBLIOGRAPHIE**

COLLECTIF Réseau Ecole et Nature [2009]  
**Education à l'Environnement et Politique : Quelles places pour les associations ?**  
Actes, 88 pages

HAINARD R. [1965]  
**Biodiversité, naturalité, humanité. Pour inspirer la gestion des forêts,**  
Tec & Doc, Lavoisier, post face, 463 pages

HUBER J. et BLANC O. [2016]  
**Paysages des réseaux territoriaux d'EEDD,**  
Réseau Ecole et Nature, 35 pages

ROUER M. et GUYON A. [2007]  
**Réparer la Planète, La révolution de l'économie positive,**  
JC Lattès, 403 pages

Mémoire de stage Heloise DROUIN

### **SITOGGRAPHIE**

[www.assises-eedd.org/histoire-assises](http://www.assises-eedd.org/histoire-assises)

[www.corif.net](http://www.corif.net)

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

[www.hegalaldia.org/le-projet-et-son-jardin](http://www.hegalaldia.org/le-projet-et-son-jardin)

[www.unep.org/french/ecosystemmanagement](http://www.unep.org/french/ecosystemmanagement)

[www.solidages21.org](http://www.solidages21.org)

[www.reseauecoleetnature.org](http://www.reseauecoleetnature.org)

[www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)



# NOTES

A series of horizontal dashed lines providing a writing area for notes.



Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dashed lines.





## **FRANCE BENEVOLAT, UNE VOCATION, TROIS MISSIONS**

**France Bénévolat a pour vocation  
le développement de l'engagement bénévole  
associatif pour une citoyenneté active.**

**1.**

**Promouvoir le bénévolat associatif**  
au service de l'intérêt général

**2.**

**Mettre en relation** les personnes intéressées  
et les associations mobilisant des bénévoles

**3.**

**Accompagner les associations** pour renforcer  
la reconnaissance et la valorisation des bénévoles.

**Les associations constituent une force majeure de  
notre Société.** L'ambition de France Bénévolat est  
d'accompagner nos concitoyens dans le passage du  
don de temps vers un engagement associatif au sein  
d'espaces de liberté, d'innovation et de générosité.  
Le tout, **au service des solidarités et du lien social.**

**France Bénévolat est reconnue d'utilité publique.**

**FRANCE BÉNÉVOLAT**

127 rue Falguière, Hall B1,

75015 Paris

01 40 61 01 61

contact@francebenevolat.org

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)